



**ASSOCIATION
DES AMIS DES ORGUES
DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE NEUILLY**



Déclarée à la Préfecture du Département le 26 octobre 2013, l'annonce de sa création est parue dans le Journal Officiel du 30 novembre 2013.

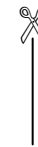


**Recherche de mécénat
privé
ou d'entreprise**

**Pour la reconstruction du
grand-orgue de la paroisse
Saint-Jean-Baptiste
de Neuilly-sur-Seine**

Réduction d'impôts de 66% du montant
du don, dans la limite de 20% de son
revenu imposable pour un particulier et
de 60%
du don pour une entreprise.

Nous avons donc dès à présent
besoin de votre soutien pour
redonner vie à l'orgue de Saint-
Jean-Baptiste, en bénéficiant d'un
programme de travaux permettant
sa mise en valeur.



BULLETIN DE MECENAT

A renvoyer, accompagné de votre règlement, à :

**Association des
Amis des Orgues de Saint-Jean-Baptiste,**

1 rue de l'Eglise 92200 Neuilly-sur-Seine

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Adresse mail :

Téléphone :

Je verse un don de euros
pour soutenir la reconstruction du grand-
orgue de l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly
par chèque bancaire (en euros seulement) à
l'ordre de « Association des Amis des Orgues
de Saint-Jean-Baptiste ».

Je souhaite recevoir un reçu fiscal